



Fondation Di valgo Jezz

Soutien aux personnes âgées : Une nouvelle vision de l'Afrique pour le monde

Santé, sport, culture, Tourisme, Education, Entrepreneuriat et Leadership

RAPPORT DE LA CEREMONIE DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA COURSE PIETONNE A VOILE



DATE : Samedi 23 janvier 2021

Lieu : stade Olympafrica de kégué

Organisateur : Fondation DI VALGO JEZZ

Arrêté numéro 0048/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 04 Avril 2013. Siège social : Lomé quartier

Amadahomé (P/Agolé-nyivé) non loin de la station CAP à 20m derrière la poste

05BP : 1050 Lomé-Togo Tel : (+228) 91 80 20 65/ 96 11 17 13

E-mail : fdivalgojezz@gmail.com

Facebook : fondation Di valgo jezz ; Site web : www.fondationdivalgojezz.org

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont :

- Au bon Dieu pour la grâce qu'il nous a accordée
- A Madame le Ministre des sports et des loisirs pour la particulière attention à notre Egard
- Au Directeur National des sports pour sa disponibilité à nos cotés et ses merveilleux conseils
- A la fédération Togolaise d'Athlétisme pour l'autorisation, l'accompagnement technique et la franche collaboration
- A Monsieur le Directeur des sports et Directeur Technique de la FTA Monsieur Cyrille KPATCHA pour son soutien indéfectible dans la préparation et l'organisation de cet évènement
- A Monsieur le Directeur du centre OlympAfrica pour l'accueil qu'il nous a réservé et pour avoir mis le centre à notre disposition pour l'organisation de cet évènement.
- A Maitre AKPOSSOGNAN Komlan NADIKPA pour son soutien financier
- A madame TYR pour le soutien matériel et financier
- A tous les membres et sympathisants de la fondation DI VALGO JEZZ pour tout le travail abattu.

PRESENTATION DE LA FONDATION

Date de création : en 2006

Date d'enregistrement légal : 0048/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du
04 Avril 2013

Domaines d'intérêt :

- Santé (prise en charge psycho-médico-chirurgicale des personnes âgées)
- Sport (promotion de la course piétonne à voile)
- Education
- Culture
- Agropastoralisme
- Entreprenariat

Activités réalisées :

- Festival de Santé (consultation foraine, don gratuit de médicaments et soirée récréatrice à l'endroit des personnes âgées) **Hihéatro (Préf. d'Amou)** les 27-28-29 décembre comme cycle de projet : édition 2012,2013 et 2014
- Consultation foraine médicale aux personnes âgées en Avril 2012 au siège de la Fondation Di Valgo Jezz.
- Mission de présélection des malades à opérer à **Sokodé** et à **Tchamba** (chirurgie et anesthésie) les 14 et 15 septembre 2014.
- Prise en charge médico-chirurgicale des personnes âgées dans le cadre de la **Journée**

Internationale des Personnes Agées (JIPA) à Tchamba du 1^{er} au 03 Octobre 2014 et à **Sokodé** le 21 Octobre 2014 sur invitation du **Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.**

- Participation à l'apothéose de la JIPA à **Sokodé** sur invitation du **Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation**, le 20 Octobre 2014.
- Entretien et discussion entre les Fondations **Di Valgo Jezz** et **Mama Africa/Fatima DHAIBI-**

Benin (Connaissances et préalables à la signature d'une convention de partenariat), le 25 Octobre 2014

- Cérémonie de remise de Certificats d'honneur et de mérite aux:
 - ***Mr Daniel BRAVO** (Ancien Footballeur International Français, Consultant sur Canal Sport France)
 - ***Mr MICKAEL SYLVESTRE**, Footballeur Français, Ecoles de l'Espoir-France
 - ***Mme Marie José LALLART** (Espérance Solidarité Autour d'un Ballon/ Ancien Fonctionnaire de l'UNESCO)

***Mr Eric MIENS, Président de l'ESD-TOGO**

***Mr Jean-Luc PRADIER (EPHODIA/Académie Internationale des Athlètes pour la Culture de la Paix)**

***Mr Saley BODI (Informaticien au siège du Parti UNIR)**

Tous au rang d'Ambassadeurs pour les Causes et Intérêts des Personnes Agées au nom de ladite Fondation, au siège de la Fondation, le 24 Mai 2014

***Mr AGBERE YabatiKibulu le 02 Octobre 2014 à Tchamba 2014,**

***Mme OURO-SAMA Françoise (Présidente LAFG) et Mr ADISSOU K. Marc (DG SKA Télécom Togo) le 1^{er} Novembre 2014 au siège de la Fondation à Lomé.**

***Remise de Mandat de plein pouvoir à Mr HONYIGLOHA. Edo Komlan Gérard, DG de E.R.R.P-France**

PARTENAIRES :

- Collaborations avec les ESD au Togo, les Ecoles de l'Espoir en France, Espérance et Solidarité Autour d'Un Ballon/UNESCO en France, EPHODIA en France.
- Convention de partenariat avec ONG OSDA/Solidarité - H du Togo en Aout 2014.
- Convention de partenariat avec l'Association les Amis de Faure Gnassingbé en France en Octobre 2014
- Convention de partenariat avec la Fondation Mama Africa Fatima Dhaibi
- L'Association de Défense du Droit de l'Homme du Sahara Marocain à Laayoune-Maroc
- La Fédération Université Sans Frontière – France en Décembre 2014,
- Cercle international des 1ères dames
- **Association pour favoriser les échanges culturels entre la France et la chine**

Le stade OLYMPAFRICA sis à kégué a abrité le samedi 23 janvier 2021, la cérémonie du lancement officiel de la course piétonne à voile organisée par la FONDATION DI VALGO JEZZ avec l'appui de la fédération Togolaise d'athlétisme.

Cette cérémonie a vu la participation des cadres du ministère du sport, des présidents des fédérations sportives ; des autorités administratives, politiques, militaires et religieuses et de 24 médias (presses écrites et en ligne, télévisions nationales et internationales, radios)



La cérémonie s'est déroulée suivant un programme présenté par Monsieur BOKO Yao Edem, le chargé à l'organisation et animateur de cet événement

La cérémonie a débuté avec la prière d'ouverture exécutée par le pasteur TOWONOU qui a remis le déroulement de la cérémonie sous l'égide et l'hégémonie du Dieu créateur du ciel et de la terre.

Suite à cela Monsieur Jeanmary LEBLANC prenant la parole au nom du comité d'organisation a souhaité la bienvenue à l'assistance.



Viendra ensuite l'exécution de l'hymne national par les athlètes

qui sera suivie par le discours de Monsieur Jean Pierre Koffi BOKO, initiateur de ce sport et Président Fondateur de la fondation DI VALGO JEZZ dont la teneur est annexée au présent rapport. Dans son allocution le président a défini la course piétonne à voile comme **« un sport qui consiste à courir avec les voiles du départ jusqu'à l'arrivée sans baisser ces voiles dont deux bouts sont noués au niveau de la hanche et les deux autres sont tenus par le pouce et l'index des deux mains. La voile forme un ballon rond derrière le coureur par l'effet du vent. »**



Parlant de la genèse de ce sport il affirme que **« Cet exercice sportif était pratiqué jadis par la plupart des enfants dans les milieux ruraux et citadins et était conçu comme un moyen de distraction pour les enfants. Mais de nos jours il est tombé en désuétude voire inexistant.**

C'est dans l'idée de donner une licence officielle à ce jeu que la fondation DI VALGO JEZZ se donne le plaisir et la tâche de promouvoir ce jeu auquel elle a donné un nom.

Depuis 2008 jusqu'à ce jour nous avons accompli des formalités administratives pour la protection de ce sport au niveau national et international et nous avons à notre actif six associations sportives au Togo régulièrement déclarées au Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, 4 au Benin, cinq en Côte d'Ivoire et au Ghana. Tous ces pays mobilisés et motivés n'attendent que ce jour pour se lancer dans ce combat que nous allons mener ensemble. Le processus de mise en place des clubs s'accélérera dans tous les pays du monde après cet événement.

Outre ces démarches administratives, nous avons établi un règlement pour ce sport qui sera modifié et amélioré avec le temps. »

Poursuivant son allocution il explique que ce sport peut être pratiqué par toutes personnes physiques et toutes les catégories d'âge. Il précise que la promotion de ce sport est tributaire des objectifs à atteindre. Ces objectifs sont à court et à long terme.

Conscient de la grandeur de la tâche qu'il s'est assigné le Président fait foi à sa détermination pour surmonter tout obstacle. Et c'est la raison d'ailleurs pour lequel il a appelé le gouvernement togolais et tout le peuple togolais à le soutenir dans cette activité.

Pour finir son discours il a remercié l'assistance et tout ceux qui l'ont soutenu pour la réalisation de ce projet.

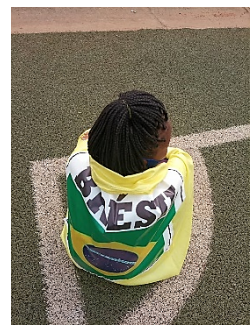
Après ce discours alléchant, la place est donnée à la démonstration de ce sport.



La démonstration est faite par 35 athlètes composés des benjamins, des minimes, les cadets et les juniors. Elle a été faite sur les distances de cinquante 50m et de deux cents mètres.



Cette course a été exécutée avec des voiles portant l'effigie des drapeaux des divers pays des cinq continents du monde.



Suite à cette course, Monsieur Cyrille KPATCHA, représentant Madame le Ministre des sports et des loisirs et Directeur des sports, a salué l'initiative et a promis le soutien du ministère des sports pour la promotion de cette discipline sportive en ces termes : « ***La Fondation DI VALGO JEZZ a tout le soutien du ministère des sports pour la promotion de ce sport. Car c'est une opportunité qu'un sport naît au Togo. En 2015 aux jeux africains de*** »

Brazzaville, la république démocratique du Congo et le Congo Brazza ont présenté un sport communément appelé AMPE que nos filles pratiquent. Je crois qu'aux prochains jeux africains prévus en 2023 à Accra au Ghana, nous aurons aussi l'occasion de présenter la course piétonne à voile.»

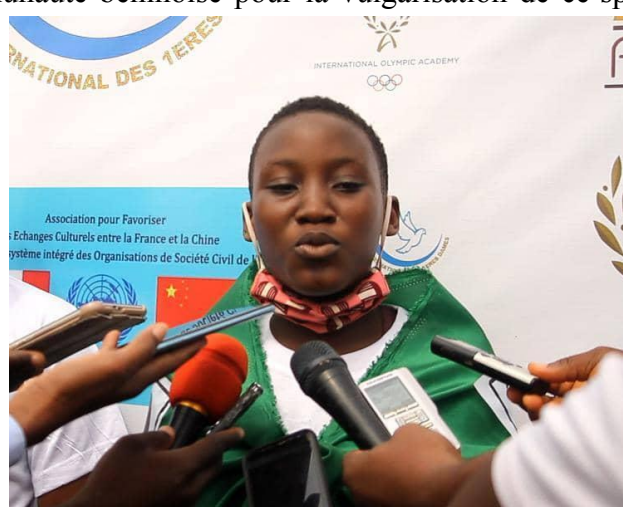
Ces mots du Directeur du sport fut accueilli à cœur joie par les membres de la fondation.



Monsieur AGBODJI Ephoe Ayaovi, parlant au nom de la fédération togolaise de l'athlétisme a une fois encore réaffirmé le soutien technique qu'a apporté ladite fédération pour l'organisation de cet événement. Il a salué cette belle initiative et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ladite fédération n'a pas tergiversé à appuyer ce projet.



La délégation béninoise n'était pas du reste lors de l'évènement. Sa représentante Mme Esther COURTEY, a salué cette belle initiative tout en réaffirmant la motivation, la détermination et l'engagement de la communauté béninoise pour la vulgarisation de ce sport sur le territoire béninois.



Pour sa part mademoiselle KONALI Dorcas, porte-parole des athlètes a remercié les autorités togolaises et particulièrement Madame le ministre pour l'accord qu'elle a donné pour la mise en place de ce projet dans le pays



La cérémonie est terminée par une petite collation offerte par la fondation Di valgo Jezz.

Fait à Lomé le 05 février 2021

Le Président

BOKO Koffi Jean Pierre

LISTE DES MEDIAS INVITES ET PRESENTS A L'EVENEMENT.

LES Télévisions

- 1- La TVT
- 2- NEW WOLRLD TV
- 3- STAD'AFRIK

Les radios

- 4- Radio Lomé
- 5- Taxi FM
- 6- Kanal FM
- 7- Carre jeune
- 8- Sport FM
- 9- Victoire FM

Presses écrites

- 10- Togo presse
- 11- L'équipe sportive
- 12- Le Mérite sportif

Presses en ligne

- 13- Ahoevi.net
- 14- Togofoot.info
- 15- www.ndinfos.com
- 16- Republicoftogo
- 17- www.ar7médias.com

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA FONDATION DI VALGO JEZZ

Excellence Madame le Ministre des sports et des loisirs, Messieurs les ambassadeurs,

Monsieur le Président du comité national olympique du Togo.

Messieurs les Directeurs Généraux des diverses institutions Etatiques et privées au Togo ;

Messieurs les Présidents des différentes fédérations sportives au Togo,

Autorités administratives, politiques et militaires en vos divers rangs et grades,

Chers invités mesdames et messieurs,

C'est pour nous une indicible joie de vous sentir présents ici en ce jour solennel qui porte sur les fonts baptismaux la nouvelle discipline sportive dénommée ***LA COURSE PIETONNE A VOILE***.

Il existe de nos jours plusieurs sports pratiqués dans le monde entier à l'instar du football, le tennis, l'athlétisme, l'escrime, le judo, le basket, le handball, le volleyball etc...). Ces sports sont aussi pratiqués dans notre pays et disposent des fédérations qui font des efforts louables pour l'éclosion du sport dans notre pays. Depuis belle lurette l'idée d'innover en matière sportive ne cesse de nous harceler l'esprit. Et c'est dans le but d'apporter un plus à ce grand monde sportif que nous avons initié ce sport.

Il y a deux ans de cela que le gouvernement togolais a lancé le Plan National de Développement (PND) qui se veut un processus inclusif et participatif de tous les acteurs de la vie économique et sociale pour l'émergence de la terre de nos aïeux.

S'inscrivant dans cet ordre d'idée, nous avons jugé bon de révéler au public togolais ce sport dénommé la ***course piétonne à voile*** dont le projet date de 2008.

Dès lors, mesdames et messieurs, qu'est-ce que la course piétonne à voile ?

La course piétonne est un sport qui consiste à courir avec les voiles du départ jusqu'à l'arrivée sans baisser ces voiles dont deux bouts sont noués au niveau de la hanche et les deux autres sont tenus par le pouce et l'index des deux mains. La voile forme un ballon rond derrière le coureur par l'effet du vent.

Elle a la même image que la course marathonnienne à la différence qu'ici les coureurs portent une voile telle que décrite précédemment.

Mesdames et messieurs, quelle est l'origine de ce sport.

Cet exercice sportif était pratiqué jadis par la plupart des enfants dans les milieux ruraux et citadins et était conçu comme un moyen de distraction pour les enfants. Mais de nos jours il est tombé en désuétude voire inexistant.

C'est dans l'idée de donner une licence officielle à ce jeu que la fondation DI VALGO JEZZ se donne le plaisir et la tâche de promouvoir ce jeu auquel elle a donné un nom.

Depuis 2008 jusqu'à ce jour nous avons accompli des formalités administratives pour la protection de ce sport au niveau national et international et nous avons à notre actif six associations sportives au Togo régulièrement déclarées au Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, 4 au Benin, cinq en Côte d'Ivoire et au Ghana. Tous ces pays mobilisés et motivés n'attendent que ce jour pour se lancer dans ce combat que nous allons mener ensemble. Le processus de mise en place des clubs s'accélérera dans tous les pays du monde après cet événement.

Outre ces démarches administratives, nous avons établi un règlement pour ce sport qui sera modifié et amélioré avec le temps.

En initiant et promouvant ce sport, nous avons des objectifs à atteindre à court et à long terme.

À court terme nous voulons :

- Faire de la course piétonne à voile une discipline sportive officielle intégrée dans le programme des disciplines sportives enseignées et pratiquées par les élèves et les étudiants dans les établissements et universités ;
- Vulgariser ce sport dans toutes les régions du Togo ;
- Disposer des clubs ou associations sportives dans toutes les préfectures du Togo
- Créer une fédération nationale de la course piétonne à voile au Togo.

À long terme nous voulons :

- Faire de la course piétonne à voile une discipline sportive internationale reconnue par le comité international olympique.
- Disposer des fédérations nationales dans tous les pays du monde entier
- Disposer des clubs et associations dans tous les pays du monde
- Créer des confédérations continentales de la course piétonne à voile
- Créer une fédération internationale de la course piétonne à voile

Pour atteindre ces objectifs nous allons mener les actions suivantes :

- Organiser des journées portes ouvertes et des conférences de presse
- Organiser des séances d'entraînement
- Former les jeunes et les clubs sur les règles qui régissent la course piétonne à voile
- Collaborer avec les ambassades et consulats au Togo pour l'exportation de ce sport dans leurs pays
- Organiser des compétitions nationales et internationales,
- Organiser des séances de cross-country

QUI PEUVENT EXERCER CE SPORT ?

Ce sport peut être pratiqué par toutes personnes physiques (homme et femme) à savoir : Les Benjamins (10-13 ans) – minimes (14-15 ans) - cadets (16-17 ans) - juniors (18-19ans) - séniors (20 ans et plus) et vétérans (35 ans et plus)

Les épreuves de la course piétonne à voile

Ce sport sera pratiqué sur les distances suivantes : 50m ; 100m ; 200m ; 400m ; et 1000m

LES BIENFAITS DE CE SPORT

Ce sport à l'instar des autres, procure des bienfaits aux pratiquants tant sur le plan sanitaire, physique et moral. Mais sa particularité réside dans son aspect de distraction et des avantages publicitaires qu'il offre aux sociétés. Il suscite l'engouement des enfants à la pratique du sport. De surcroît il nécessite plus d'énergie chez les coureurs qui doivent lutter contre la pression du vent. Ce sport est l'arrimage des couleurs pour la beauté.

Mesdames et messieurs, nous sommes conscients que le chemin que nous avons emprunté ne sera pas du tout rose et que le chantier est vaste. Il y aura des difficultés et des obstacles mais notre détermination est si forte à tel point que ces éventuels obstacles au lieu de nous déstabiliser nous serviront de pierre pour bâtir notre édifice.

C'est donc le moment pour nous d'appeler le Président de la république et son gouvernement à nous soutenir dans ce projet et à faire de ce sport un sport national. Car ce sport s'il est vraiment vulgarisé dans le monde entier élèvera notre pays au septentrion des idéaux. L'histoire retiendra que le Togo a créé un sport et ce sera un honneur pour notre pays. Tel les nana Benz portent en elles la marque de l'identité de ce pays à l'étranger nous voulons aussi en faire de même avec cette discipline naissante.

Nous invitons tout le peuple togolais à aimer ce sport made in Togo. Nous lançons un appel aux bonnes volontés à nous apporter leurs divers soutiens pour atteindre nos objectifs.

Pour finir ce discours, je tiens à remercier Madame le Ministre des sports et des loisirs pour la particulière attention à notre égard ;

Un grand merci à monsieur le Directeur National des sports pour le soutien,

Nos sincères merci à la fédération Togolaise de l'Athlétisme et son Directeur technique pour l'appui technique qu'ils nous ont apporté.

Un sincère merci à Mr Jean Luc Pradier, conseiller diplomatique, pour son soutien indéfectible

Sans oublier le comité d'organisation pour le beau travail accompli.

Un grand merci à vous aussi chers invités pour avoir accepté notre invitation, nous sommes vraiment honorés de votre présence.

Course piétonne à voile : nous courons pour la paix

Course piétonne à voile : s'envoler pour le bonheur du monde

Course piétonne à voile : couleurs et beauté.

Je vous remercie.